

Décret

Générale

colonial

Décret n° 14/11/1944 portant nomination du Commissaire de la République Française au Togo.

n° 14/11/1944

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 novembre 1944

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro

1 février 1945

VISAS

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération Nationale ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944

Vu le décret du 21 juillet 1921 portant réorganisation du personnel des gouverneurs généraux, gouverneurs et résidents supérieurs, et les textes qui l'ont modifié

Sur la proposition du Ministre des Colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— M. NOUTAR Jean, Gouverneur de 3e classe des colonies, est nommé Commissaire de la République Française au Togo.
Art. 2 Le Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

DE GAULLE. Par le Gouvernement provisoire de la République française : Le Ministre des Colonies, R. PLEVEN.